



**COMMUNAUTE DE COMMUNES - ENTR'ALLIER
03150 - VARENNES-SUR-ALLIER**

Envoyé en préfecture le 22/07/2022

Reçu en préfecture le 22/07/2022

Affiché le

ID : 003-200071470-20220719-DECISION202221-DE

Réf : THD/SM

Service : Marchés Publics

Varennnes sur Allier, le 19 juillet 2022

Décision du Président N°2022-21

prise en vertu d'une délégation donnée par le conseil communautaire

**Objet : « Marché de travaux – Réalisation d'un espace détente à la piscine de Dompierre-sur-Besbre - Lots 4 et 11 »
Attribution du marché.**

Le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5211-1- L 5211-10 et L 2122-22,

Vu la délibération n°25 du Conseil Communautaire en date du 15 juillet 2020 portant élection du Président, des Vice-Présidents et Conseillers Délégués de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire,

Vu la délibération n° 40 du Conseil Communautaire en date du 15 juillet 2020, par laquelle le Conseil Communautaire délègue toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres de travaux, de fournitures et de services d'un montant inférieur à 214 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieur à 5% , lorsque les crédits sont prévus au budget,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la consultation effectuée à compter du 25 janvier 2022 auprès des entreprises,

Vu les réponses obtenues,

Vu le rapport d'analyse des offres dressé par les services communautaires,

Considérant le classement des offres obtenu à l'issue de la consultation,

Vu l'absence d'offre reçue pour le lot n°11 – Façades ITE,

Vu la décision n°2022-6 du 12 avril 2022 attribuant le lot n°4 à l'entreprise ERTCM, et le courrier d'ERTCM sollicitant la résiliation de ce marché pour cas de force majeure,

DECIDE :

Art 1 – Le marché relatif aux travaux de réalisation d'un espace détente à la piscine de Dompierre-sur-Besbre – lots 4 et 11 est attribué le 8 juin 2022 aux entreprises ci-dessous selon les lots définis :

Lot	Nature du lot	Titulaire du marché		Montant HT	Type de marché
		Nom	Adresse		
4	Charpente métallique	LAMARTINE Construction	Thiel sur Acolin (03)	24 780,00 €	Travaux
141	Façades ITE	MAZET Bâtiment	Creuzier le Vieux (03)	47 100,01 €	Travaux

Art 2 – La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Communauté de Communes, et un extrait sera affiché à la porte du siège de la Communauté.

Ampliation en sera adressée à Madame la Sous-Préfète de Vichy.

Le Président,

Roger LITAUDON